

Réf: Dossier 475014

Avis de constitution

SOCIETE « FLEUR ENTREPRISE POUR GRACE IMMOBILIER » en
abrégé « FEPGI »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN, COMMUNE
D'ABOBO, QUARTIER ABOBO BAOULE, LOT 06, ILOT 6, Lot
06, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLEUR ENTREPRISE POUR GRACE
IMMOBILIER » en abrégé « FEPGI »

Objet : Lotissement et vente de terrains-
Gestion de biens immobiliers-
Construction-
Peinture-
Carrelage-
Import-export-
Décoration d'intérieur-
Nettoyage et entretiens de bâtiments, bureaux
et espaces verts-
Construction de piscine-
Entretien de piscine.
La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.
Et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, COMMUNE
D'ABOBO, QUARTIER ABOBO BAOULE, LOT 06, ILOT 6, Lot
06, Ilot 6

Dirigeant(s) Mlle YAZI YA GOENAN FLEUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00452 du 14/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02276/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

